



Commissions Tourisme et Culture du Pays Carcassonnais

Mardi 10 mai 2011

Pôle culturel de Carcassonne.

PRESENTS :

- Madame Marie-Calley/Gîtes de France et Sudfrance.fr
- Monsieur Rouvier/Les concerts de l'Abbaye de Villelongue
- Monsieur Gastou/Les Vendredis classiques de Caunes Minervois
- Monsieur Mongay/Festival Jazz sous les châtaigniers de Roquefère
- Madame Sauret/Service culture de la CDC Piémont d'Alaric
- Madame PY/Service culture de la CDC Piémont d'Alaric
- Monsieur Michel/Rapporteur de la Commission Culture du Pays Carcassonnais
- Monsieur Pujol/Club Hôtelier de Carcassonne
- Madame Loubet/Imprimerie Antoli
- Monsieur Piniès/Centre Joë Bousquet Carcassonne
- Monsieur Durand/Rapporteur de la Commission Tourisme et Moulin à Papier de Brousses
- Monsieur Aulès/Concerts d'orgues à la Cité
- Monsieur Audouy/CDC Montagne Noire
- Madame Robert/Atelier du livre Montolieu
- Madame Martinez/Service Culture du Conseil Général
- Monsieur Bonnafous/CDC Cabardès au Canal du Midi
- Monsieur Olivier/CDC Cabard7s au Canal du Midi
- Monsieur Tanneau/11 Bouge salle Le Chapeau Rouge Carcassonne
- Monsieur Bodiguel/Association des Chambres d'Hôtes de Carcassonne
- Madame Vélasco/Logis Aude
- Monsieur Simoneau/ADDMD 11
- Madame Heydorff/Théâtre dans les vignes Couffoulens
- Madame Galantus/Compagnie Juin 88
- Monsieur Bresson/CDC Piémont d'Alaric
- Madame Wagner/Compagnie Portes Sud
- Monsieur Duclos-Grenet/L'Oreille du Hibou
- Monsieur Dupont/Pôle Culturel de Carcassonne
- Monsieur Lloze/Mairie de Carcassonne
- Monsieur Mercadal/Carcassonne Agglomération
- Madame Lafon/Pays Carcassonnais

Ordre du jour :

-Coordonner les manifestations culturelles sur le territoire du Pays Carcassonnais.

-Mutualiser les actions de communication.

Monsieur Mercadal entame le débat en précisant les points suivants :

-La durée du Festival de Carcassonne est étendue sur 2 mois et cela est pérenne.

-Ce festival va vers une programmation de plus en plus thématifiée (cirque, théâtre, opéra, variétés).

-Monsieur Le Maire Jean Claude Perez détermine un cahier des charges qui détermine le choix avec une mise en cohérence.

-Le festival doit être une manifestation artistique comme les autres durant le reste de l'année.

-Le souhait du Pôle culturel est de collaborer avec le milieu rural du Pays Carcassonnais, la ville de Narbonne et tout le département de l'Aude pour une meilleure coordination et de voir cette offre culturelle s'intégrer dans une offre touristique pour un développement économique harmonieux. Enfin, l'idéal serait qu'une structure (Pays Carcassonnais ?) centralise toutes les animations culturelles afin de veiller à la coordination et à la mutualisation des moyens.

Monsieur LLoze est conscient que l'allongement du Festival de Carcassonne peut gêner les associations où Communautés de communes organisatrices de manifestations et cette réunion est une 1^{ère} étape pour déterminer les méthodes de travail afin que chacun s'y retrouve au profit de la Culture pour le plus grand nombre.

Monsieur Simoneau souligne que le développement du Festival de Carcassonne est primordial et légitime mais il faut faire très attention à la désertification rurale et pour éviter cela, une connexion entre ces deux mondes est incontournable (coordination, développement du public à travailler toute l'année, renvoi des flux de clientèles entre chaque manifestation...).

Madame Cathy Martinez surenchérit en soulignant que rien pour cette année, 15 nouvelles manifestations ont vu le jour et que le public n'est pas extensible. De plus, il y a un problème de thématique (beaucoup de jazz l'été !) et de représentativité au niveau de la création régionale sur ce territoire, qui est pourtant extrêmement riche !

Madame Heydorff en profite pour parler du nouveau lieu « Le Théâtre dans les vignes » inauguré en novembre 2010 et des compagnies de théâtre ou de danse implantées sur Carcassonne et qui ne demandent pas mieux que d'être intégrées dans la démarche culturelle du territoire.

Monsieur LLoze fait part de la volonté de la municipalité de travailler pour les prochaines éditions en parfaite coordination avec les institutionnels (DRAC, ADDMD...) et de réfléchir tous ensemble sur l'enseignement, la diffusion...avec les acteurs locaux du territoire.

Monsieur Dupont approuve en rappelant que durant ces 7 dernières années, l'objectif était « de faire de la billetterie » alors que maintenant, les objectifs sont d'aller vers une partie culturelle et une partie divertissement tout en travaillant avec les autres associations ou institutions, ce qui n'exclut donc pas de faire un intermède dans la programmation du Festival pour permettre au monde rural de réaliser leurs manifestations culturelles sans qu'il y ait de la concurrence.

De plus, il reste à conquérir une clientèle touristique, peu présente à ce jour sur le Festival d'où l'importance des prestataires touristiques présents à cette réunion.

Monsieur Pujol exprime le besoin des hôteliers d'avoir un support de communication « papier » reprenant les manifestations principales du territoire qui pourraient intéresser les touristes présents dans leurs établissements et cela, en grande quantité vu le nombre de personnes en visite sur notre territoire (à ce jour, l'ADDMD en propose un mais seulement dans leurs domaines de compétences (danse et musique) et uniquement à destination de la clientèle audoise).

Madame Lafon propose un rendez-vous dans les prochains jours entre Monsieur Dupont et l'Office de Tourisme de Carcassonne ainsi que l'agence de voyages réceptive SUDFRANCE.FR pour préparer 2012.

Monsieur Durand propose quant à lui de créer en septembre 2011 un comité de pilotage restreint pour travailler sur toutes ces problématiques avec une réunion plénière tous les 3 mois et rappelle à l'assistance que le développement économique de notre territoire passe par la culture.

Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Monsieur LLoze conclut le débat en rappelant les actions à réaliser dès septembre 2011 :

- Identifier les manifestations (ADDMD11, Conseil Général service Culture, Pays Carcassonnais).
- Recenser tous les sites d'informations culturelles.
- Création d'un comité de pilotage « restreint » avec la mise en place de réunions plénières.

Le comité de pilotage se réunira le **mardi 22 novembre 2011 à 14h30**, une réunion plénière suivra afin de vous rendre compte du travail du comité de pilotage.

Fin du compte rendu
Elaboré par V. LAFON le 23/6/2011
Validé par Jean Marie MERCADAL le 20/10/2011
Validé par Jean Noël LLOZE le 22/09/2011
Validé par André DURAND le 05/09/2011